

# DIPLÔME D'ÉTAT DE TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

TISF - en apprentissage



## OBJECTIFS

- ▶ Conduire un projet d'aide à la personne
- ▶ Travailler en réseau
- ▶ Réaliser des actes de la vie quotidienne
- ▶ Transmettre des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans la vie quotidienne
- ▶ Contribuer au développement de la dynamique familiale
- ▶ Accompagner les personnes vers l'insertion sociale

[cfasms.fr](http://cfasms.fr)



Formation  
en  
2 ans



950 heures  
en centre de  
formation



150 heures  
de stage  
hors lieu d'emploi



Accessibilité  
aux personnes  
en situation  
de handicap



Admission sur  
épreuve écrite et  
orale.



## LE MÉTIER

Le technicien de l'intervention sociale et familiale effectue une intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et en veillant à leur intégration dans l'environnement et la création d'un lien social.

## LE LIEU D'EMPLOI

- Établissements sociaux : CAF, caisse assurance maladie...
- Établissements dans la santé et le médico-social : hôpitaux, cliniques, foyers d'hébergements, résidences personnes âgées, services de soin à domicile...

## LA POURSUITE D'ÉTUDE AU CFA

- Diplôme d'Etat d'assistant de service social
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
- BTS économie sociale et familiale

## PRÉ-REQUIS

- Jeunes de 18 à 30 ans et personnes en situation de handicap sans limitation d'âge
- Maîtrise des savoirs de base
- Être admis en formation

## CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est un contrat particulier entre un apprenti et un employeur qu'il est possible de signer 3 mois avant ou 3 mois après l'entrée en formation.

Nous sommes un CFA hors les murs qui est garant des aspects réglementaires et législatifs et coordonne la formation en apprentissage entre l'employeur et l'organisme de formation

## FINANCEMENT

La formation est gratuite pour l'apprenti qui est rémunéré en fonction de son âge. Elle est prise en charge intégralement pour les employeurs du secteur privé.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 Inscription auprès du CFA pour vous accompagner dans la recherche d'employeur
- 2 Inscription dans centre de formation partenaire sous réserve de réussite aux sélections

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

La certification est composée de 6 épreuves qui correspondent aux domaines de compétences à acquérir. Ces épreuves sont sous forme d'écrit, d'oral et de mises en situation professionnelle.

**1** UFA

ERTS > erts-olivet.org

**1** LIEUX DE FORMATION



**cfà** SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE  
**SMS**  
Centre Val de Loire



CFA SMS - CFA (« hors les murs »)  
9 59-63 Quai Henri Chavigny - 41000 BLOIS  
✉ contact@cfasms.fr  
☎ Accueil : 02 36 41 12 18  
☎ Contact direct Employeurs/Apprentis 02 36 41 12 19